

Système Belge d'Accréditation

CERTIFICATION
PRODUITS
SYSTEMES
PERSONNES



A member of EA

Belgisch Accreditatiesysteem

CERTIFICATIE
PRODUCTEN
SYSTEMEN
PERSONEN

CERTIFICAT D'ACCREDITATION

N° 048 EMS

En application des dispositions de l'arrêté royal du 6 septembre 1993 créant le système BELCERT, la Ministre de l'Economie, sur avis du Bureau d'accréditation "systèmes de qualité", atteste que l'organisme de certification de systèmes de management environnemental

CEBEC SCRL
Avenue F. Van Kalken 9 boîte 1
1070 BRUXELLES

*est accrédité conformément au Guide ISO/CEI 66
pour la certification des systèmes de management environnemental
selon la norme NBN EN ISO 14001,*

*du 15 décembre 2000 au 30 novembre 2004,
dans les secteurs NACE suivants (version du 7 mai 2003) :*

secteurs NACE 28, 29, 30, 31, 32, 37, 45.3, 50, 60.24, 74.70, 80

*Le Président du Bureau
d'accréditation "systèmes de qualité",*

Jules DE WINDT.

La Ministre de l'Economie,

Fientje MOERMAN.

La version originale du présent certificat est en français.

SECRÉTARIAT BELCERT :
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL ÉCONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES ET ENERGIE

Bd Simon Bolivar, 30 - 1000 Bruxelles